



Dossier d'adhésion

Saison 2025-2026

Pour constituer votre dossier d'inscription,
vous devez fournir :

- Bulletin d'adhésion complété et signé
- Charte d'engagement signée
- Règlement de la cotisation (si envoi du dossier par voie postale)

Dossier complet à envoyer par mail (sf.tchbc@gmail.com)
ou par voie postale à l'adresse suivante :

30 TRELAT
35190 TRIMER

Ce document est le dossier d'adhésion au Tinténiac Combourg Handball Club. Il comprend diverses informations concernant l'inscription et son déroulement. Il est à titre informatif et n'est donc pas à renvoyer auprès du secrétariat. Seul le bulletin d'adhésion, la charte d'engagement et le règlement de la cotisation sont nécessaires.

Informations

1. Quel est le montant de la cotisation annuelle ?

Le montant de la cotisation se calcule en fonction de l'année de naissance du joueur/joueuse selon le barème ci-dessous :

Année de naissance	Catégorie	Montant
2008 et avant	+ de 16 ans	170.00€
2009 - 2013	12/16 ans	140.00€
2014 - 2016	- de 12 ans	120.00€
2017 - 2019	École de Hand	100.00€
	Dirigeant non joueur	Gratuit
	Dirigeant ayant une licence joueur	20.00€
	Arbitre officiel	20.00€

Licence	Fonctions				
	Prendre part au jeu	Arbitrer	Coacher	Tenir la table de marque	Être responsable de salle
Joueur(euse)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Dirigeant	NON	NON	OUI	OUI	OUI



La cotisation payée par chaque adhérent finance la licence fédérale de Handball obligatoire et une participation financière au bon fonctionnement de la gestion du club (coût des matchs, arbitrage et du matériel). Le paiement de la cotisation permet à chaque licencié d'être adhérent au club et être invité à notre assemblée générale.

2. Quelles sont les catégories d'âge ?

Années de naissance	Catégories
2017-2018-2019	École de Hand
2015-2016	U11
2013-2014	U13
2011-2012	U15
2008-2009-2010	U18
2007 et avant	Séniors

3. Quelles sont les modalités de règlement ?

Les modalités de paiement sont les suivantes :

- Par chèque à l'ordre du TCHBC (possibilité de paiement en plusieurs fois mais l'ensemble des chèques doivent être donnés en même temps),
- En ligne via le site HELLOASSO.



La cotisation doit être réglée pour pouvoir être licencié et participer aux entraînements et aux compétitions. Les licences ne seront validées par le club qu'une fois le règlement perçu.

4. Quelles sont les réductions possibles ?

Le club propose un tarif famille si plusieurs membres de la même famille sont licenciés au sein du club.

Ainsi, la première licence est facturée plein tarif et chaque licence supplémentaire bénéficie d'une réduction de 5€.

 Cette réduction n'apparaît pas sur Gest'Hand, et sera ajoutée par le secrétaire au moment de la validation.

Le club accepte également les coupons Pass'Sport, pour bénéficier d'une réduction de 70€ sur le coût de la licence.

4. Quelle est la date butoir pour payer ma cotisation ?

Pour tout dossier de licence entamé mi-septembre ou avant, le règlement de la cotisation devra impérativement être effectué au plus tard le 30 septembre. À défaut de paiement à cette date, le licencié ne sera pas autorisé à participer aux entraînements ainsi qu'aux rencontres officielles.

Déroulement de l'inscription

1. La demande de licence

Pour vous inscrire au club, il faut dans un premier temps fournir au secrétariat un bulletin d'adhésion complété (un par famille).

Une fois ce bulletin d'adhésion renvoyé, vous allez recevoir sous quelques jours un email, sous le nom « FFHB - Création / Renouvellement de votre licence » vous permettant d'accéder au formulaire.

 Attention, vérifiez bien votre boîte email et notamment que le message ne soit pas dans les courriers indésirables ou SPAM. De plus il a une validité limitée, si vous attendez trop de temps, le lien sera invalide.

2. Le formulaire en ligne

Après avoir cliqué sur « Compléter le formulaire », Gest'Hand s'ouvre et il suffit de vous laisser guider.

Dans la première partie, il vous faudra remplir les informations concernant l'identité, l'adresse et le contact.

Dans la deuxième partie, vous devrez cocher la catégorie du joueur et d'autres informations.

Il vous faudra alors télécharger les pièces à joindre au dossier en cliquant sur la loupe qui est dans le carré bleu. Une page web ouvre le document en PDF. Vous pouvez l'imprimer pour le remplir ou le compléter via Adobe Acrobat. Voici la liste des documents demandés :

- Un certificat médical disposant de la mention « Absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir » en JPEG
- Une photo d'identité en JPEG et ne dépassant pas 500ko.
- Le recto de la carte d'identité en JPEG ou PDF
- Une autorisation parentale pour tout joueur mineur

Une fois toutes les pièces jointes au dossier, cliquer sur « Enregistrer ». Les données sont enregistrées et la licence est en position « En cours ».

Cliquer ensuite sur finaliser. Une pop up s'ouvre, avec deux cases à cocher concernant l'utilisation de vos données personnelles par la FFHB et ses partenaires et le droit à l'image.

Une fois validée, votre licence est en position « Finalisée », ce qui vous informe que la licence nous a bien été transmise.



Il arrive que le dossier soit refusé. Voici les erreurs les plus fréquentes :

- Le mauvais document a été téléchargé (carte d'identité au lieu de certificat médical par exemple)
- Le document téléchargé est illisible
- Il manque la date de naissance sur le certificat médical : c'est obligatoire
- L'autorisation parentale est incomplète (pensez à la signer !) ou vous avez téléchargé l'exemplaire vierge
- La photo doit être de taille suffisante, le licencié ne doit porter ni chapeau, ni lunettes de soleil.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat par mail pour vous faire aider.

Nous vérifions ensuite les dossiers finalisés. Si un élément n'est pas correct, nous revenons vers vous. Si le dossier est correct, la licence est validée par le club.

Une fois la licence validée par le club, vous devrez ensuite remplir une attestation d'honorabilité envoyée par Gest'Hand (pour les plus de 16 ans).

Ensuite, votre licence est transmise à la fédération qui, si le dossier est correct, qualifie votre licence. La fédération vous envoie un mail via GestHand pour vous prévenir de la qualification. Une version PDF de la licence est jointe à ce mail.



Seule une licence qualifiée permet de participer aux entraînements et aux matchs.